

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 095 : RELATIF A LA PROPOSITION DE LOI
PORTANT ACCORD DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE
TRANSITION POUR L'ORGANISATION DES ASSISES
NATIONALES**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et
humanitaire (CGSASH) par le député **Abdoulaye SAWADOGO**, rapporteur.

Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 23 avril, de 14 heures 39 minutes à 16 heures 10 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur la proposition de loi portant accord de l'Assemblée législative de transition pour l'organisation des assises nationales.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Abdoulaye SAWADOGO rapporteur du dossier pour la représenter aux différentes séances de travail de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les lundi 22 et mardi 23 avril 2024, sous la présidence des députés Lassina GUITI et Yaya SANOU, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

En prélude aux différents travaux de la CAGIDH, la CGSASH a tenu une séance d'appropriation sur le contenu de la proposition de loi, le lundi 22 avril 2024, de 11 heures 53 minutes à 12 heures 45 minutes. Cette séance a permis de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance des auteurs, lors de leur audition par la CAGIDH.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la CAGIDH,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la CAGIDH en deux points :

- audition des auteurs de la proposition de loi,
- débat général.

I.1- Audition des auteurs de la proposition de loi

Les auteurs de la proposition de loi étaient représentés par des Présidents de Groupes constitués. Il s'agit des députés Sibiri COULIBALY, Pawindé Edouard SAVADOGO, Arnaud Yentéma TINDANO et Boureima TRAORE, respectivement Présidents des Groupes constitués « Forces de défense et de sécurité », « Personnalités désignées par le Chef de l'Etat », « Partis politiques » et « Forces vives des régions ». Ils étaient appuyés par trois assistants parlementaires et deux secrétaires de Groupes constitués.

Les auteurs de la proposition de loi ont présenté l'exposé des motifs de la proposition de loi autour des points suivants :

- contexte et justification de la proposition de loi,
- présentation de la proposition de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la CAGIDH.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé des auteurs de la proposition de loi, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Ces préoccupations ont porté sur :

- les motivations de l'Assemblée législative de transition à initier la proposition de loi visant la convocation des assises nationales ;
- la consultation du Conseil constitutionnel sur l'initiative de la présente autorisation de convocation des assises nationales en vue de la révision de la Charte de la Transition ;

- l'article 19 de la Charte de la Transition qui permet à l'ALT de procéder à la révision de ladite Charte ;
- les raisons qui justifient le fait d'avoir attendu à ce jour pour entreprendre une initiative de la convocation des assises nationales étant donné que la fin de la Transition est assez proche ;
- la compétence de l'Assemblée législative de transition à interpréter les dispositions de la Constitution et de la Charte de la Transition au-delà de la compétence du Conseil constitutionnel ;
- la base sur laquelle l'Assemblée législative de transition donne un accord d'autant plus que le Gouvernement ne l'a pas saisie officiellement pour l'organisation des assises nationales ;
- l'existence de risques pour l'Assemblée législative de transition, d'être incomprise par les forces vives elles-mêmes ;
- le respect de l'exigence de l'article 97, alinéa 5 de la Constitution ;
- la disponibilité d'un bilan, à ce jour, de la conduite de la Transition qui justifierait une délibération des assises nationales sur la suite de la Transition ;
- la pertinence des exemples malien et tchadien et l'opportunité de les évoquer dans l'exposé des motifs.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

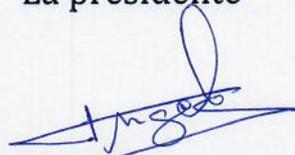
Au terme de ces échanges, la Commission estime que l'adoption de la présente proposition de loi permettra de:

- convoquer des assises nationales afin de décider des suites à donner à la Transition ;
- garantir un caractère inclusif et participatif dans la prise des grandes décisions pour la vie de la Nation;
- poser un acte hautement important de redevabilité de la part des organes de la Transition vis-à-vis du peuple burkinabè.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption de la présente proposition de loi.

Ouagadougou, le 23 avril 2024

La présidente



Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le rapporteur



Abdoulaye SAWADOGO

DEPUTES PRESENTS A LA SEANCE D'APPROPRIATION DU 22 AVRIL 2024

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiomouén Aimé	Vice-président
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
4.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
5.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
6.	TINDANO Arnaud Yentéma	Membre

DEPUTES ABSENTS A LA SEANCE D'APPOPRIATION DU 22 AVRIL 2024

N°	Nom et Prénoms	Absent	Absent excusé
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		Mission
2.	BALBONE Boubacar		CEP
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent		Mission
4.	KY Drissa		CEP
5.	OUEDRAOGO Souleymane		CEP
6.	OUEDRAOGO Youssouf		CEP

CEP : Commission d'enquête parlementaire

DEPUTES PRESENTS A LA SEANCE D'ADOPTION DU 23 AVRIL 2024

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
3.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
4.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
5.	TINDANO Arnaud Yentéma	Membre

DEPUTES ABSENTS A LA SEANCE D'ADOPTION DU 23 AVRIL 2024

N°	Nom et Prénoms	Absent	Absent excusé
1.	SOME Yiompouén Aimé		X
2.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		X
3.	BALBONE Boubacar		CEP
4.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent		X
5.	KY Drissa		CEP
6.	OUEDRAOGO Souleymane		CEP
7.	OUEDRAOGO Youssouf Kitoko		CEP

CEP : Commission d'enquête parlementaire

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KERE NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire